

Chers Bucheriens, Février 2017

L'hiver s'en va doucement, le printemps arrive à grands pas.

Notez sur vos agendas : mercredi 1 mars à 14h : fabrication de masques (concours Picwic) et gouter. RDV à la salle polyvalente.

Ensemble nettoyons notre région! (venez avec des bottes et des gants) Le samedi 18 Mars, rendez-vous à 9 h 30 sur la place de la Mairie.

Un panneau a été installé à l'entrée du village pour souhaiter la Bienvenue mais surtout pour inciter les gens à venir habiter notre village. Nous avons une situation géographique exceptionnelle, à la proximité de sites en pleine expansion (Longueau et Roye). Si les personnes prennent le temps de le lire, ils rouleront moins vite....Qu'en pensez-vous ??

La loi « Labbé » modifiée par la loi de transition énergétique pour une croissance verte est entrée en vigueur au 01 janvier 2017. Elle interdit l'utilisation des produits phytosanitaires pour la santé et l'environnement pour l'état, les collectivités locales et les établissements publics dans le cadre des espaces verts, promenades, voiries, forêts. Quelques désherbants de bio-contrôle restent disponibles. Le zéro phyto n'offre pas de solutions clés en main. Des actions simples peuvent être rapidement mises en place : jeter l'eau chaude de cuisson devant chez vous, arracher les mauvaises herbes....pour nous aider.

Le 12 janvier la tempête « Egon » a frappé sur tout le secteur. Des dégâts sur les toitures de la mairie, de l'école, de la salle polyvalente.... Sur vos toitures... heureusement dégâts matériels et pas humains. Ayons à l'esprit qu'elle peut revenir à tout moment, vérifier les arbres à proximité des habitations.. La Sicae a été très réactive et efficace.

Pour information, les agences Sicae de Rosières, Montdidier et Roye vont fermer et l'ensemble de la clientèle sera accueilli sur un site plus adapté et plus en adéquation avec leurs besoins sur Hangest en Santerre (situé au barycentre géographique de la zone de desserte de la Sicae).

L'activité couture/broderie/tricot se réunit tous les mercredis à 14h30 (hors vacances scolaires) à la salle informatique de l'école (derrière la mairie). Au même horaire la bibliothèque est à votre disposition pour emprunter des livres. Et si vous avez besoin d'aide au niveau informatique, n'hésitez pas.

Depuis le 15 Janvier, les enfants qui voyagent sans leur père ou mère ont de nouveau besoin d'une autorisation de sortie parentale du territoire. Infos sur le site de la mairie.

A partir du 15 mars, la mairie ne délivrera plus les cartes d'identité. Vous pouvez remplir le formulaire par internet et vous rendre à l'hôtel de ville de Roye ou vous pouvez y aller directement pour faire votre demande.



La communauté de communes du Santerre a fusionné avec la communauté de communes de Chaulnes. Nous appartenons désormais à la communauté de communes <u>Terre de Picardie</u>. A cette occasion, je me suis présentée et j'ai été élue vice-présidente en charge de la culture.

La communauté de communes a lancé l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) à l'échelle des communes de son territoire. Le PLUI est un document d'urbanisme destiné à réglementer la construction et l'aménagement du territoire pour les 15 années à venir...Un registre de concertation est disponible à la mairie pour venir y inscrire vos remarques.

Un nouveau service: Madame Marie Jeanne Lecomte est dame de compagnie pour les seniors (lecture, courses, repas, aide administrative...) et également une assistance pour les enfants (problèmes de garderie, petites maladies, sorties..). Vous pouvez la joindre au 
© 06.17.26.17.38

Pensez à consulter le site internet et également le panneau affichage de la mairie. Sachez que je reste à l'écoute de chacune et chacun lors des permanences de mairie.

Madame le Maire. Magali Crappier